

# Journée du micro-entrepreneur

## Tout savoir sur le régime micro-entrepreneur pour bien démarrer son activité !

### Objectifs de la formation :

Permettre au professionnel s'installant sous le régime micro-entrepreneur de connaître les démarches et formalités à accomplir ainsi que toutes ses obligations juridiques, administratives, fiscales et sociales.

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les démarches et obligations du micro-entrepreneur

### Prérequis :

Pour les libéraux en phase de création ou ayant moins d'un an d'installation et ayant participé au préalable à la journée pour entreprendre en libéral (JEL) dispensé par l'ORIFF-PL

### Durée et horaires :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30 / 13h30-17h00

### Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative  
Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

### Public :

Pour les libéraux en phase de création ou ayant moins d'un an d'installation.

### Contenu de la formation :

Matin (9h00-13h00)

#### **I - CREER SA MICRO-ENTREPRISE**

- L'immatriculation
- Les aides à la création

#### **II. GERER SA MICRO-ENTREPRISE :**

- Les obligations administratives :
- Le local professionnel
- Les assurances
- *Le compte bancaire*

- *La médiation à la consommation*
- *Le RGPD*
- *L'affichage des prix*
- *Le devis, la lettre de mission*
- *La facturation*

Après-midi : 13h30-17h

- Les obligations comptables
- *La comptabilité*
- *La conservation des documents*
- Les obligations déclaratives
- *La déclaration périodique*
- *La TVA*
- *La déclaration de cotisation foncière des entreprises*
- *La déclaration d'impôt sur le revenu*

### III. FAIRE EVOLUER SA MICRO-ENTREPRISE :

- L'arrêt de son activité micro-entrepreneur
- Le dépassement des seuils et ses conséquences
- Choisir de changer de régime fiscal

#### Modalités d'évaluation :

Questionnaire en fin de formation sur les différents thèmes du contenu de la formation pour mesurer les savoirs et savoirs faire acquis des apprenants.

#### Intervenant :

Mélanie Cordier, Formatrice

#### Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandées.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

#### Tarifs

L'ORIFF-PL s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

**5 jours** par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre future activité relève de ce fonds de formation.

#### Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL  
285, rue Alfred Nobel  
34000  
MONTPELLIER  
04.67.69.75.14  
[formation@oriffplr.com](mailto:formation@oriffplr.com)

*Version-V1 - mise à jour Octobre 2022*